



France Ciment

Contribuer au financement de la décarbonation de l'industrie cimentière est un investissement très rentable pour l'État !

Le Président de la République a présenté ce lundi sa vision de « l'écologie à la française ». Le secteur de l'industrie cimentière partage les enjeux, l'ambition et la nécessité d'une planification pluriannuelle pour atteindre les objectifs climatiques et défendre la compétitivité des filières industrielles. Les acteurs engagent des investissements massifs pour se décarboner, la contribution de l'Etat est encore inconnue. En misant sur la décarbonation de l'industrie cimentière, l'État s'assurera pourtant des recettes évaluées à 9 milliards d'euros à l'horizon 2050.

Soutenir le développement d'une industrie française durable, un investissement très rentable pour les pouvoirs publics

En raison de l'augmentation des taxes liées aux émissions de carbone du secteur, tout au long de sa phase de transition, l'État, en confirmant son soutien financier à la filière, devrait opérer un investissement rentable et stratégique.

Selon les estimations faites par France Ciment à partir de la feuille de route de décarbonation présentée au printemps dernier, les recettes de l'État liées au marché ETS et à la fin des quotas gratuits seraient pour le seul périmètre du ciment de 2,9 milliards d'euros en 2034, pour atteindre 9 milliards d'euros en cumulé à horizon 2050. Un montant 2 à 3 fois supérieur à celui de l'investissement nécessaire à la décarbonation du secteur.

Bruno Pillon, président de France Ciment : « *La filière française du ciment est pleinement investie pour accélérer sa décarbonation. Nécessaire, urgente, cette transition s'inscrit dans le sens de l'histoire pour lutter contre le réchauffement de la planète tout en permettant aux générations futures de pouvoir se loger, se déplacer, de manière durable et responsable. Les acteurs de la filière investissent aujourd'hui massivement pour se décarboner. Soutenir notre modèle de décarbonation permettrait à l'État de s'assurer des recettes importantes, tout en défendant la souveraineté industrielle et le développement de compétences dans des technologies de décarbonation stratégiques.* »

Alors qu'elle engage des investissements massifs pour se décarboner, la filière française du ciment appelle le gouvernement à un soutien financier massif pour défendre sa souveraineté industrielle

En mai 2023, France Ciment dévoilait sa feuille de route stratégique 2023-2050 pour une industrie française du ciment décarbonée et compétitive. Un scénario adossé à un plan d'investissement de plus de 5 milliards d'euros pour développer des ciments bas carbone et capter/stocker/valoriser le carbone inhérent aux process industriels.

Une trajectoire de développement qui renforce l'ancrage territorial bénéfique du secteur, pour la création d'emplois et le développement de nouvelles compétences dans l'industrie en région, mais aussi comme maillon essentiel de la valorisation des déchets des collectivités. Le ciment est aussi acteur clé au cœur du développement des infrastructures de captage, stockage, valorisation du carbone, avec en ligne de mire l'émergence d'une nouvelle « économie du carbone », pourvoyeuse d'emplois non délocalisables dans les territoires.

Pour concrétiser cette trajectoire, la filière attend aujourd'hui des réponses claires de la part du gouvernement en particulier sur 3 enjeux : **financement, cadre réglementaire, et accès à une électricité décarbonée et compétitive**. Alors que l'écosystème des acteurs du ciment engage une vague d'investissements massifs, dans un contexte

fortement concurrentiel à l'échelle internationale, la compétitivité de l'industrie est en jeu. Le soutien du gouvernement est logiquement très attendu.

Bruno Pillon, président de France Ciment : « *Dans la course aux investissements qui s'engage actuellement, il est urgent que se mettent en place les plans de soutien aux différents projets de décarbonation et que le secteur puisse accéder à une électricité décarbonée, à un tarif compétitif. Les technologies de captage de CO₂ impliquent une demande forte en électricité. Sans une maîtrise des coûts de l'énergie, le déséquilibre concurrentiel qui s'installe aujourd'hui entre les ciments européens et non européens pourrait dramatiquement s'accentuer. La souveraineté de l'industrie française des matériaux de construction se joue aujourd'hui. »*

Alors que l'Europe déploie sa politique de tarification du carbone, un rapport de force déséquilibré pourrait s'installer avec les ciments décarbonés non européens

L'Europe met en place le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), qui implique la fin des quotas gratuits pour les secteurs les plus émetteurs en carbone. Le coût de production du ciment européen va mathématiquement se renchérir, soit en raison du coût du carbone, soit en raison des investissements liés à la décarbonation. D'autres pays, comme les États-Unis avec son plan IRA et la Chine avec sa politique de transition écologique, ont choisi de largement subventionner leurs industries, tout en sécurisant pour elles un accès à une énergie décarbonée à des prix avantageux.

Sans un soutien clair du gouvernement, la filière française du ciment pourrait bientôt se trouver en perte totale de compétitivité face à des importations de ciments décarbonés à bas coût.

À propos de FRANCE CIMENT

FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Eqiom (CRH Company) et Vicat.

www.france-ciment.fr